



Nouvelles-éclair sur la santé

Le CEM examine les nouveaux médicaments et les nouvelles indications à la réunion d'avril 2005



Le Comité d'évaluation des médicaments (CEM) de ESI Canada passe mensuellement en revue tous les avis de conformité que Santé Canada émet pour de nouveaux médicaments, afin de s'assurer du rôle thérapeutique de ces médicaments ainsi que des répercussions qu'ils peuvent avoir sur le secteur des tiers payants privés. L'information sur le prix est disponible lors de la mise en marché du médicament. Toutefois, lorsque Santé Canada approuve un médicament, il est impossible de se le procurer d'emblée. Nous offrons le présent bulletin à nos clients du secteur de l'assurance à titre de service à valeur ajoutée et espérons qu'ils le jugeront instructif, pertinent et utile.

Optimiser la valeur des régimes d'assurance médicaments et dentaires

Nouveaux médicaments :

Niaspan [*Ni-as-par*] (comprimés de 500, 750 ou 1000 mg de niacine) est offert par Oryx Pharmaceuticals Inc. sous forme de comprimés oraux à libération prolongée. Niaspan est employé pour abaisser le taux de cholestérol. La posologie recommandée est de 1 à 2 grammes par jour. Niaspan doit être prescrit par un médecin; or, la majorité des produits à base de niacine sont vendus sans ordonnance, coûtent moins cher et sont offerts en concentrations moins élevées. À l'heure actuelle, les « statines », comme Lipitor, sont reconnues comme traitement privilégié pour abaisser le taux de cholestérol. Les effets indésirables sont semblables pour les comprimés réguliers et les comprimés à libération prolongée, mais ces derniers seraient moins susceptibles de provoquer des bouffées vasomotrices. Des données indiquent que la niacine à libération prolongée entraîne plus d'effets indésirables sur le foie. Le coût quotidien de Niaspan est comparable à celui des statines, variant de 1,10 \$ à 2,20 \$, tandis que la niacine en vente libre coûte moins de 0,50 \$ par jour. La plupart des régimes d'assurance médicaments couvrent déjà la niacine en vente libre, puisqu'elle est considérée comme médicament essentiel au maintien de la vie. On prévoit que Niaspan aura un impact minimal sur les régimes privés.

Mise à jour relative à Subutex

Subutex [*Su-bu-teks*] a été homologué par Santé Canada en janvier 2005. Il s'agit d'un nouveau médicament pour traiter la dépendance aux opioïdes (comme l'héroïne). L'agent le plus utilisé pour traiter cette condition est la méthadone. Le fabricant de Subutex, Schering Canada Inc., offre un programme de formation d'une journée aux médecins qui souhaitent prescrire Subutex. L'administration de ce médicament doit être effectuée sous la supervision quotidienne d'un professionnel de la santé. Le prix de Subutex est toujours inconnu, mais le coût global du traitement pourrait être inférieur à celui du traitement par la méthadone puisque Subutex ne requiert pas de préparation de la part du pharmacien. On s'attend à ce que Subutex ait un impact minimal sur les régimes offerts par les employeurs puisque les ordonnances de méthadone représentaient 0,04 % de l'ensemble des dépenses en médicaments en 2004. Schering Canada prévoit que Subutex sera mis en marché à l'automne 2005.

*** Signification des impacts**

Impact minimal

1. Le coût estimatif du nouveau médicament est comparable à celui des médicaments déjà sur le marché, et ce médicament deviendra probablement l'un des nombreux agents indiqués pour la même affection (p. ex., répartition différente des parts du marché).
2. Le coût estimatif du nouveau médicament est comparable à celui des médicaments déjà sur le marché et l'utilisation de ce nouveau médicament sera limitée en raison de son rôle thérapeutique, de la place qu'il occupe par rapport aux autres médicaments ou, de la prévalence de l'affection qu'il sert à traiter.

Auteure : Becky Chin, B.Sc.Phm.
Rédacteur en chef : Steve Semelman, B.Sc.Pharm., Pharm.D.

Volume 7
n°6

12 mai
2005



ESI CANADA

www.esi-canada.com